



Présentation du prix Réal Fredette

Thème 2025 : *Implication et engagement*

À l'aube du 50^e anniversaire de l'organisation, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) désirent souligner l'excellence au sein de la production et parmi leurs membres. C'est ainsi qu'est né le prix Réal Fredette, nommé en l'honneur du président fondateur de l'organisation.

Lancé pour la première fois en 2025, **le prix Réal Fredette** sera décerné annuellement par les PGQ.



Nominations faites par vos pairs

À GAGNER

Un trophée sera remis au lauréat.

RETOMBÉES ET VISIBILITÉ

- **Lauréats** : Tous les lauréats bénéficieront d'une visibilité dans les divers médiums à la disposition des PGQ (réseaux sociaux, site web, infolettre, communiqués de presse, etc.).
- **Candidats** : Les gens mis en candidature seront recensés d'année en année dans la section du site web des PGQ consacrée à leur syndicat. Le fait d'être nommé candidat pour le prix Réal Fredette représente une marque d'honneur, voire la reconnaissance de ses pairs pour son leadership dans sa catégorie.



M. Réal Fredette



MÉTHODOLOGIE

Les mises en nomination pour le prix Réal Fredette se feront sur la base de **propositions faites par les pairs dans chacun des syndicats affiliés.**

- Le secretariat de chacun des affiliés sera invité annuellement à :
 - soumettre une nomination au prix Réal Fredette, en lien avec la thématique de l'année
 - fournir par la suite les documents nécessaires à l'évaluation de la candidature, dans le respect des échéances établies. Créer un texte dans un fichier Word d'un maximum de 3 pages pour fournir tous les éléments qui répondent aux critères d'évaluation et de sélection. Il est possible d'ajouter des documents supplémentaires servant à appuyer la candidature.
 - une (1) seule candidature par syndicat affilié sera acceptée.

Les mises en candidature seront par la suite évaluées par le comité d'évaluation et de sélection. Le nom du lauréat sera gardé secret jusqu'à la remise du prix, qui se fera dans le cadre de l'AGA des PGQ.

COMITÉ D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Le comité d'évaluation et de sélection est responsable d'évaluer les mises en candidature et de décider du lauréat.

Il sera formé de 3 membres :

1) Un membre du conseil d'administration des PGQ :

- M. Alain Gervais, président du comité CFVS

2) Un membre représentant de l'équipe permanente des PGQ :

- M. Olivier Laniel, chef d'équipe communications et vie syndicale, PGQ

3) Un membre externe :

- Mme Sylvianne Gagnon, conseillère en vie syndicale, DAPS, UPA.

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION (GRILLE DE POINTAGE)

Les grilles seront adaptées selon le thème de l'année.

Thématique : Implication et engagement

Critère évalué	Pointage
Description et présentation du producteur	/15
Description des engagements et/ou de l'implication dans les projets	/30
Description des retombées et/ou du rayonnement engendrés	/30
Reconnaissance par les pairs (lettres d'appui ou autres démonstrations)	/20
Qualité des documents fournis à l'appui (photos, vidéos, certificats, coupures de journaux, etc.)	/5
Total des points	100

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible au prix Réal Fredette, une candidature doit respecter les conditions suivantes :

- 1) Être en règle avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et avec les PGQ, à l'exception des producteurs à la retraite
- 2) Ne pas avoir déjà été lauréat du prix par le passé; un producteur ou une entreprise peut néanmoins être mis en nomination plus d'une fois
- 3) Le producteur ou l'entreprise doit tirer une partie importante de ses revenus de la production de grains, sauf pour la thématique « Implication et engagement » pour laquelle le producteur mis en nomination peut s'être déjà retiré de la production dans la dernière année (2023-2024)
- 4) La période de référence : 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

THÉMATIQUES (CATÉGORIES)

Le prix Réal Fredette vise trois thématiques en rotation d'année en année :

2025 - Implication et engagement

2026 - La place faite à la relève

2027 - Innovation et production durable

Pour 2025, le thème :

Implication et engagement : cette thématique vise à valoriser l'apport d'un producteur (personne) à la vie syndicale, à son développement et à son rayonnement.

Bonne chance !

Échéancier

Dates à retenir	Étapes
11 novembre 2024	Annnonce du début du processus auprès des responsables des syndicats affiliés et début des démarches de sollicitation de nominations.
17 décembre 2024	Date limite pour <u>recevoir la nomination</u> du syndicat affilié.
20 janvier 2025	Date limite pour <u>transmettre tous les documents nécessaires</u> à la mise en candidature officielle par les syndicats affiliés.
23 au 31 janvier 2025	Évaluation des mises en candidature et choix du lauréat par le comité d'évaluation et de sélection.
27 mars 2025	Dévoilement du lauréat et remise du prix Réal Fredette lors du souper-gala de l'AGA des PGQ.